



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
FRANCHE COMTÉ

région **BOURGOGNE**  
**FRANCHE-COMTÉ**



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BOURGOGNE-  
FRANCHE-COMTÉ

## Note 2015 sur le projet « Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC & SHOC) »



Réalisation : LPO Franche-Comté

  
**BirdLife**  
INTERNATIONAL

LPO France Partenaire officiel

Février 2016.

# Note 2015 sur le projet « Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC & SHOC) »

## Etude financée par :

Etat / DREAL Bourgogne-Franche-Comté



Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté

région **BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ**

## Maître d'œuvre :

LPO Franche-Comté

Maison de l'Environnement de Franche-Comté

7 rue Voirin

25000 BESANCON

☎ : 03.81.50.43.10

@ : franche-comte@lpo.fr



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
FRANCHE COMTÉ

---

**Rédaction & Terrain :** Samuel Maas, Christophe Morin et Isabelle Giroud

**Remerciements partenaires :** Frédéric Jiguet (coordinateur national du programme STOC, MNHN-CRBPO)

## **Remerciements aux observateurs (44) :**

- **STOC EPS (38) :** AUBRY Gabriel, BROCAIL Lilian, CARBONI Solene, CHEVALDONNET François, CRETIN Emmanuel, DEFORET Laurent, DUBARRY Nelly, DURLET Pierre, FONTENEAU Alain, GADRET Grégory, GALLIOU Serge, GARRET Jean-Philippe, GAUTHIER-CLERC Michel, GERARD Jean-Marc, HECK Virginie, HELIN Dominique, LECORNU Didier, LEVISSE Pierre, LOUITON Francois, MAAS Samuel (pro), MAILLOT Frédéric, MAIRE David, MANUELLE François, MARCONOT Bernard, MAUVAIS Christophe, MICHELAT Dominique, MORIN Christophe, MORIN Christophe (pro), PARRATTE Cyrille, PAUL Jean-Philippe, PEUGEOT Anne-Lise, REY-DEMANEUF François, ROVERETTO Philippe, SENECHAL Cyril, SIESS Jan, TERRAZ Luc, WEIDMANN Jean-Christophe, WOLFF Patrick
- **STOC EPS forcé Zones humides (8) :** DEFORET Laurent, DELON Samuel, DESPREZ Jean-Claude, GRUSON Tristan, MAAS Samuel (pro), MAILLOT Frédéric, MARCONOT Bernard, PRAUD Francine
- **SHOC (7) :** MARCONOT Bernard, AUBRY Gabriel, LIGNIER Georges, MICHELAT Dominique, PAUL Jean-Philippe, ROVERETTO Philippe, SNECK Emmanuelle

**Photo de couverture :** Fauvette à tête noire, © Claude Garnier et Troglodyte mignon, © Claude Nardin.

## 1 CONTEXTE

Dans le cadre de la convention liant la LPO Franche-Comté à l'Etat représenté par la DREAL, et le Conseil Régional, la présente note s'intègre au chapitre « 1.3. Dispositifs d'inventaires et de suivis » du programme d'action 2015 de la LPO Franche-Comté, disposé en Annexe de la convention pluriannuelle d'objectifs (CPO). Ce dispositif s'inscrit dans l'Axe I, grand projet I, du projet associatif qui a pour but de « produire un observatoire des espèces ».

L'année 2013 ayant fait l'objet d'un rapport complet avec l'actualisation des tendances à long terme, le bilan 2014 fut plus succinct puisque bisannuel depuis 2013. En 2015, un changement majeur est intervenu dans le cadre du programme. Il s'agit de la mise en place d'un module de saisie spécifique sur les sites Visionature, dont fait partie la base de données de la LPO Franche-Comté nommée Obsnatu la base. Ce module remplace le précédent mode de saisie, qui se réalisait sous le logiciel FEPS. Un accompagnement des bénévoles contribuant au dispositif a été privilégié aux analyses des tendances des espèces, et ce, afin de faciliter la prise en main de ce module par le plus grand nombre.

Ainsi, pour consulter les derniers résultats complets, se référer au document suivant :



LEDUCQ-GIROUD I. & MAAS S. (2014). Suivi Temporel des Oiseaux Communs en Franche-Comté – Bilans 2013 du programme STOC-EPS (12ème année) et du suivi STOC forcé Zones Humides. LPO Franche-Comte, DREAL Franche-Comte, Région et Union européenne: 48p

L'ensemble des publications de la LPO Franche-Comté est disponible en libre téléchargement sur notre site internet, rubrique « Publications », puis « Rapports d'études » ou directement à l'adresse suivante : [http://franche-comte.lpo.fr/index.php?m\\_id=20057](http://franche-comte.lpo.fr/index.php?m_id=20057).

## 2 HISTORIQUE ET METHODE

### 2.1 Historique

L'intérêt des scientifiques pour les oiseaux communs a débuté en 1989 en France et a été initié par le Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (MNHN-CRBPO) du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris. En Franche-Comté, la coordination régionale du programme de Suivi temporel des oiseaux communs (STOC) par Echantillonnage ponctuel simple (EPS) est assurée depuis 2002 par le Groupe Naturaliste de Franche-Comté devenu en 2007 la LPO Franche-Comté. L'année 2015 constitue la 14<sup>ème</sup> année de suivi.

### 2.2 Méthode (Jiguet F., 2003)

#### 2.2.1 Le STOC EPS

Au sein du réseau régional témoin, le protocole STOC EPS est basé sur un tirage aléatoire de carrés de 2 km de côté. Il est réalisé au niveau national par le MNHN-CRBPO dans un rayon de 10 km autour d'une commune centrale choisie par l'observateur. Chaque carré comporte alors 10 points EPS répartis de façon systématique et homogène par l'observateur. L'écoute suit un protocole

standardisé qui consiste à stationner pendant 5 minutes sur chaque point EPS et à dénombrer l'avifaune durant cette période. Deux passages sont réalisés en période de reproduction afin d'échantillonner les nicheurs précoces et tardifs. Ils doivent donc être effectués entre le 1<sup>er</sup> avril et le 15 juin avec comme date charnière celle du 8 mai (15 mai pour les carrés en altitude). L'intervalle entre les 2 passages doit être de 4 semaines minimum. Depuis 2011, un passage précoce en mars a été testé puis déployé. La distance des contacts est également notée selon 4 catégories : moins de 25 mètres, entre 25 et 100 mètres, entre 100 et 200 mètres et plus de 200 mètres. Les oiseaux en transit sont également comptabilisés. Les observateurs doivent ensuite saisir et transmettre leurs données au coordinateur régional avant le 1<sup>er</sup> septembre qui se charge à son tour de contrôler les informations saisies et d'effectuer le relais au coordinateur national. Jusqu'en 2014, le logiciel FEPS était utilisé pour la saisie de données brutes par les observateurs. Dès 2015, la saisie s'est faite en ligne sur les portails Visionature régionaux (Obsnatu la base).

### **2.2.2 Le STOC EPS forcé Zones Humides**

Les deux principales adaptations méthodologiques du programme STOC EPS résident dans la sélection des carrés et la disposition des points d'écoute<sup>1</sup>. En effet, les carrés à échantillonner doivent se trouver en zone humide et la surface en zone humide doit être suffisamment importante pour pouvoir établir les 10 points d'écoute qui couvriront exclusivement les différents habitats humides du carré (étang, prairie, roselières, etc.).

### **2.2.3 Le SHOC, suivi hivernal des oiseaux communs**

Le programme SHOC se veut simple et peu chronophage, réalisable par un grand nombre d'ornithologues capables d'identifier les oiseaux à la vue et à l'ouïe. Il est basé sur des comptages d'oiseaux à partir de 10 transects consécutifs, de 300 mètres chacun (soit 3 km au total), le long desquels l'observateur se déplace à pied. Ces transects sont établis dans un carré de 2 km de côté, tiré au sort ou, dans un carré participant déjà au suivi STOC-EPS ou STOC-EPS *forcé* Zones humides. Deux passages sont réalisés entre le 1<sup>er</sup> décembre et le 31 janvier avec 2 semaines d'intervalle minimum entre les 2 passages. Le SHOC se veut complémentaire du STOC-EPS, en permettant d'observer ou de confirmer des tendances observées des populations d'oiseaux en hiver (variations temporelles et géographiques d'abondance relative hivernale), de proposer des indicateurs, comme c'est le cas pour les oiseaux nicheurs, mais aussi de mieux visualiser les ressources utilisées par les espèces, d'identifier les relations entre abondance et habitat, voire les déplacements des populations hivernales, et d'appuyer les travaux sur l'impact des changements globaux sur les oiseaux (changements d'aire de répartition ou de comportements migratoires).

---

<sup>1</sup> **MAAS S. (2011).** Note méthodologique sur le test STOC EPS Zones Humides dans le cadre de RhoMéo. LPO Franche-Comté, CREN FC, PPNMEFC, FEDER et Agence de l'eau RMC : 11p. [Disponible en ligne : [http://franche-comte.lpo.fr/index.php?m\\_id=20057#Rhomeo](http://franche-comte.lpo.fr/index.php?m_id=20057#Rhomeo) ; rubrique « Publications » puis « Rapports d'études »]

### **3.1 Principaux axes de travail**

En 2015, le travail sur ce projet peut être divisé en plusieurs actions :

- Animation des Observateurs (STOC+SHOC) :
  - o Lancement de la saison, suivi des carrés et accompagnement des observateurs
  - o Tirage de nouveaux carrés
  - o Restitution des résultats, formation et accompagnement des bénévoles à la prise en main du nouveau module de saisie sous le système Visionature
- Coordination régionale :
  - o Lien avec le MNHN et le coordinateur national
  - o Transfert de la coordination en interne
- Réalisation d'inventaires :
  - o Réalisation des relevés terrain par l'équipe salariée pour quelques carrés
  - o Saisie des données de terrain
- Formatage des données, analyses statistiques et synthèse
- Tirage au sort de lot pour les participants (bénévoles) au dispositif

### **3.2 Bilan de l'année 2015**

La pérennisation du programme STOC-EPS sur le long terme est possible grâce à un investissement bénévole qu'il est important de souligner.

Au total ce sont ce sont 45 carrés qui ont été suivi en 2015 (voir Figure 1 et 2), 39 pour le dispositif STOC EPS et 6 pour le STOC EPS *forcé* Zones humides. Parmi ces carrés 6 ont été créé en 2015. Les inventaires et la saisie des données pour ces 45 carrés représentent un investissement bénévole d'au moins 505 heures. Pour 9 carrés nous sommes encore en attente d'informations de la part des observateurs et le nombre cumulé de carré abandonné s'élève à 46 après 14 années de programme, soit une moyenne de 3 carrés abandonnés chaque année. Il sera donc important de redynamiser le réseau afin de faire diminuer le nombre de carrés en attente d'information, mais surtout il sera important de permettre la reprise de certains carrés pour le moment arrêté. C'est d'autant plus important que ce programme est le seul suivi permettant l'évaluation des populations d'oiseaux communs à l'échelle régionale, contribuant donc au calcul de l'Indice Région Vivante, indicateur biologique de l'évolution globale de l'avifaune en région. Il est donc crucial, afin d'obtenir des tendances fiables, de maintenir, voire augmenter, la pression d'échantillonnage. Pour la première fois en 2015 ont eu lieu les inventaires pour le tout nouveau dispositif SHOC, pendant du STOC pour l'hiver. Ce sont 7 carrés qui ont fait l'objet d'inventaires, soit un investissement d'au moins 55 heures de bénévolat.

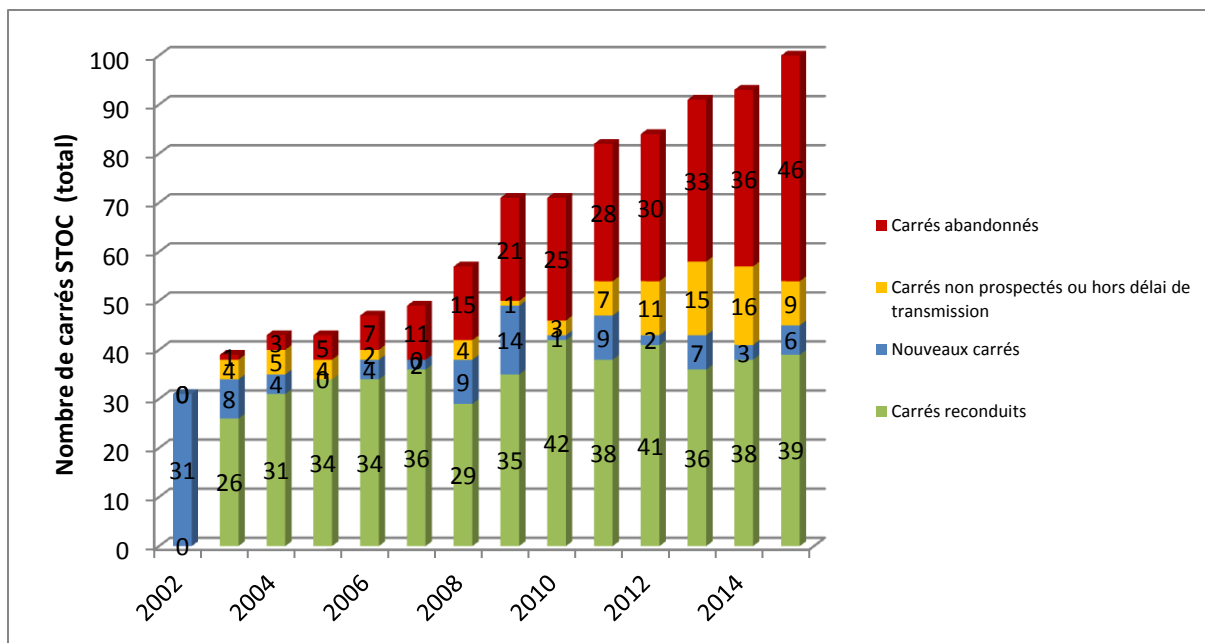


Figure 1 : Évolution du nombre de carré STOC EPS et STOC EPS *forcé* Zones humides suivi en région.

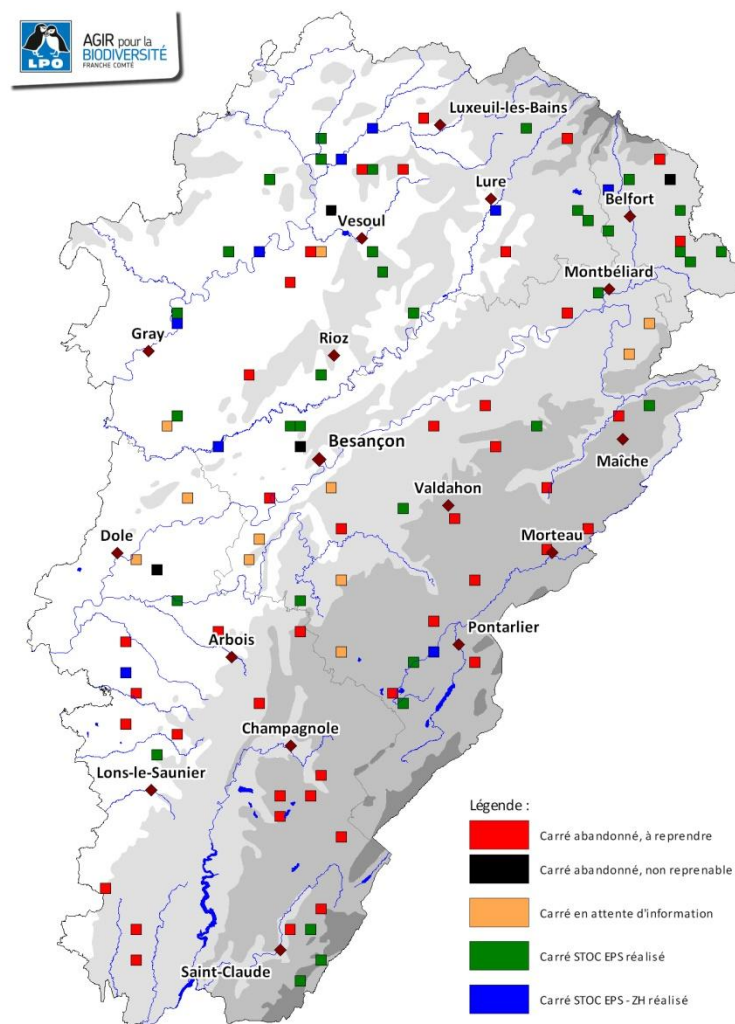


Figure 2 : Distribution spatiale des carrés STOC EPS et STOC EPS *forcé* Zones humides suivi en région.

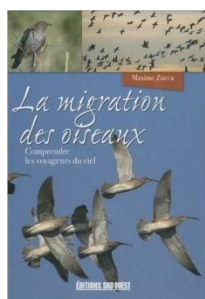
Pour le dispositif STOC (EPS et EPS *forcé* Zones humides) l'année 2015 représente plus de 9100 données pour 145 espèces contactées. Pour le SHOC, cela représente plus de 740 données pour 67 espèces contactées. Les espèces les plus contactées (fréquence et abondance) sont disposées dans le Tableau 1. Il s'agit souvent des mêmes espèces d'une année à l'autre. Parmi les espèces les moins contactées, on retrouve des migrateurs non visés par le dispositif (Balbuzard pêcheur, Chevalier culblanc, Bécasseau variable, etc.), des rapaces nocturnes (Grand duc d'Europe, Hibou moyen-duc) ou des nicheurs rares (Busard Saint-Martin, Locustelle luscinoïde, Nette rousse, etc.).

**Tableau 1 : Espèces les plus fréquentes et abondantes contactées dans le cadre du dispositif STOC en 2015.**

	Les + fréquentes	Les + abondantes
STOC	1. Fauvette à tête noire	Étourneau sansonnet
	2. Grive musicienne	Pinson des arbres
	3. Merle noir	Corneille noire
	4. Mésange charbonnière	Merle noir
	5. Pigeon ramier	Fauvette à tête noire
	6. Pinson des arbres	Mésange charbonnière
	7. Troglodyte mignon	Moineau domestique
	8. Corneille noire	Pigeon ramier
	9. Pouillot véloce	Grive musicienne
	10. Rougegorge familier	Troglodyte mignon

### 3.3 Tirage de lots 2015

Comme chaque année, les participants au dispositif STOC, et à présent au dispositif SHOC, peuvent prétendre gagner un des 3 lots tirés aléatoirement avec le logiciel Hasard. Cette année le lot à gagner est le livre « La migration des oiseaux » de Maxime Zucca. Les gagnants de ce superbe ouvrage sont :



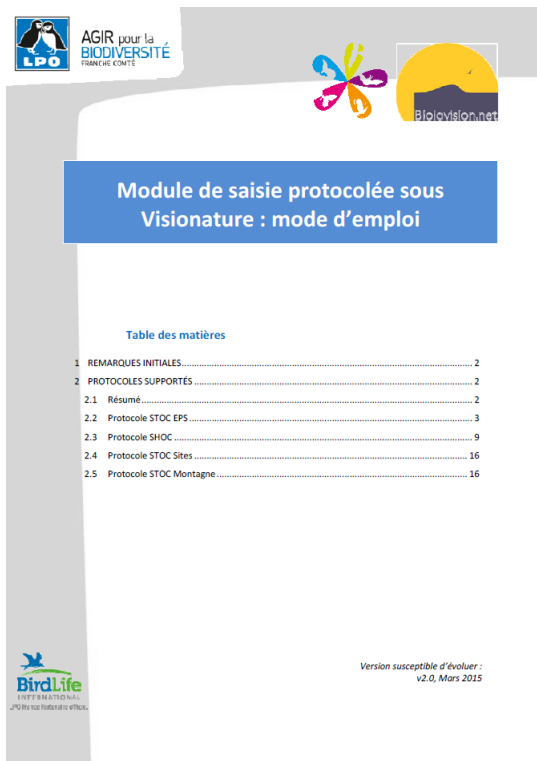
- Grégory GADRET (CARRE N°39-0210)
- François Chevaldonnet (CARRE N°25-0749)
- Philippe Roveretto (CARRE N°39-0486)

## ANNEXE 1 : Module de saisie protocolée sous Visionature.

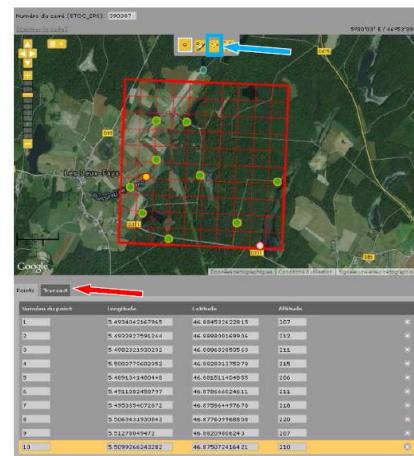
Un tutoriel d'aide à la saisie pour le nouveau module mis en place sur les sites Visionature a été réalisé en début d'année à destination des observateurs. Celui-ci a servi comme support d'aide à la création et à la saisie des données STOC. Un accompagnement individuel a ensuite été fait selon les sollicitations.

Ce tutoriel de 16 pages est accessible en ligne sur le site internet de la LPO Franche-Comté, rubrique « Suivis et Enquêtes », puis « Oiseaux » et « Oiseaux communs (STOC & SHOC) » ou directement en cliquant sur ce lien : <http://files.biolo vision.net/franche-comte.lpo.fr/userfiles/observer/STOC/ModedeSaisieSTOCv2.0mars2015.pdf>

Page de garde et exemple avec la page 5 du tutoriel :



Une fois les points créés, la carte se présente ainsi :



NE CLIQUEZ PAS SUR [Sauver et rester] [Sauver et ajouter des observations]

La création n'est pas terminée, puisqu'il manque les transects mammifères correspondant aux observations réalisées lorsque l'on relie les points d'écoute. Il faut ainsi passer sur l'onglet « Transects » (voir flèche rouge ci-dessous), afin de dessiner le parcours que vous réalisez entre chaque point, dans votre ordre de progression. Sélectionnez l'outil correspondant qui figure dans le carré bleu sur la carte ci-dessus.